

Dr méd. Christophe Hugonnet, spécialiste FMH en Urologie.

Protocole d'information concernant l'opération pour la cure d'un prolapsus (descente) de la vessie ou de l'intestin au niveau du vagin ou du rectum ou du dôme (fond) du vagin.

NOM :

PRENOM :

DATE DE NAISSANCE :

Chère Madame,

Nous avons diagnostiqué un prolapsus (descente) de l'intestin au niveau du vagin ainsi que du dôme (fond) du vagin.

Nous avons discuté longuement de l'intervention, que j'envisage pratiquer, de ses chances de succès et des risques encourus. Pour que vous puissiez vous y préparer, le résumé ci-dessous vous donne les informations générales les plus importantes.

La maladie et ses dangers : Le prolapsus au niveau du vagin n'est pas une maladie dangereuse et ne nécessite pas une opération en urgence.

Technique opératoire : En anesthésie générale ou loco-régionale, le vagin sera incisé antérieurement et/ou postérieurement, puis les muscles et les fascias seront plicaturés et tendus pour recréer un « hamac » au niveau du bassin soutenant le plus solidement possible la vessie et/ou le rectum. Le dôme (fond) du vagin sera fixé en profondeur au ligament sacro-spinal. Eventuellement, résection d'une petite partie du vagin. Selon les tissus, une prothèse (filet) vaginale pourrait être nécessaire.

Suites opératoires : Une sonde urinaire sera mise en place dans la vessie durant l'opération.

Risques et complications : Comme toute opération, des complications générales telles que thromboses ou embolies peuvent survenir. D'autres complications peuvent survenir : saignements, infection, douleurs après l'opération, récurrence du prolapsus, lésions du gros intestin, très rarement opération du gros intestin ou colostomie, trouble de la défécation, rétrécissement du rectum, trouble sexuel avec douleur, trouble urinaire avec soit incontinence ou problème pour vider la vessie ou infection urinaire.

Après l'opération : L'hospitalisation sera de 4 à 10 jours et l'arrêt du travail sera d'environ 4 à 6 semaines. Il ne faudra pas presser pour uriner, ni pour aller à selles, ni porter des objets lourds.

Surtout n'hésitez pas à nous poser des questions sur tout ce qui vous paraît important ou peu clair. Faites-nous également savoir si, en ce qui concerne l'intervention, vous souhaitez être mis au courant de manière la plus détaillée possible ou si, au contraire, vous préférez vous en tenir au strict minimum nécessaire. Nous vous conseillons de noter les questions que vous désirez poser à votre médecin.

Vos questions :